



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Pau, le 21 FEV. 2019

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel
Téléphone : 05 59 01 64 19
Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Réf : VM/PP-LET190281

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant le franchissement d'un ruisseau pour débardage de bois sur la commune de Mendive, enregistré sous le n°64-2018-00288.

Après instruction, votre dossier est jugé régulier. Je vous donne l'accord pour le commencement des travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer
La responsable de l'unité Travaux et Milieux
Aquatiques

Sophie Sauvagnat

Monsieur le Directeur
Etablissements Lapassade SA
Zone Ardibois
64230 Artiguelouve